

Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU

4^{ème} CONGRES REGIONAL OCCITANIE

Samedi 22 & dimanche 23 janvier 2022
À LABRUGUIERE (81)

Récompense des Champions de France et du Monde 2021



BARRE Fabien - NEXON Dylan - LAILLE Luc (09)
Champions de France Triplette Senior



CHEVALIER Benoit - ZALIK Christophe - CORRAL
Cyril (48) – Champions de France Triplette Promotion



RENARD Naydjel & Sevan, FAJARDO Soizic (32)
Champions de France Triplette Cadet



LAUGA-LAURET Dorian (65)
Champion du Monde Junior

Absents excusés : PEDRAGOSA Thierry - PEDRAGOSA Patrick - CAZORLA Cédric (66), Champions de France Triplette Jeu Provençal, pour la seconde année consécutive

En présence de:

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, *Présidente*
Mme HEINIGER Audrey, *Trésorière Générale*
M. NOGARET Marc, *Secrétaire Général*

Mme BLANCHARD Margot, *CTFR*

CD 09 : PICAZO Bruno - GARCIA Marie-Françoise

CD 11 : CHEVASSU Jean-Marie - VERON Odile

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 30 : DONNADIEU Alain - CAILLOTO Colette

CD 31 : LE MANACH Raymond - RICARD Francis

CD 32 : MALONI Moïse – SARRAU Claude

CD 34 : pas de représentant

CD 46 : GRAMOND Christian (Secrétaire-adjoint CRO) - BAGINSKI Sandrine

CD 48 : FABIE Jean-Marie – SALESSES Bernard

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce - MARTINEZ Serge

CD 66 : METHIVIER Joël – CHOPIN Claudine

CD 81 : FABRE Marc - LLORCA Dalila

CD 82 : CLEMENT Franck – FACCIN Henri

Présidents de Commissions :

Mrs. VIDAL Jean-Jacques (Arbitrage) - MERCADIER Daniel (ETR) – DAIROU Christian (Discipline) – RICARD Francis (Compétitions) - MARCON Gilbert (Ss-commission Jeu Provençal)

Absent(e)s Excusé(e)s :

Mrs : RIGAUD Jean-Paul, BALESTER Francis (CD34) - BARBAUD Christian (CD48) - VIRGILI Jean-Pierre (CD66)

Mmes : MALFRAY Aurélia (CD66) - LE BRIS Raymonde (CD82)

14h - Ouverture du 4^{ème} Congrès Régional Occitanie

1) Allocution de bienvenue du Président du CD81

Nous sommes ici au cœur de l'Occitanie. Un mathématicien nous démontrerait que c'est ici que l'on a planté la pointe du compas afin de tracer les limites de l'Occitanie.

Je souhaite que nous ayons une année 2022 sans problèmes afin d'honorer tous nos championnats.

Je vous souhaite de passer un excellent séjour dans notre Département et de finaliser tous les travaux du Comité Régional Occitanie. Merci d'être venus dans le Tarn.

2) Tour d'horizon de la saison 2021 par la Présidente du C.R.O

Merci Marc et merci à ton Comité Directeur, de nous accueillir dans ton Département pour un rendez-vous qui aurait dû se tenir ici même en présentiel en 2021, mais la pandémie en a décidé autrement.

A mon tour, je vous souhaite à toutes et tous, la bienvenue à Castres et vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps pour partager ce RDV de travail certes mais aussi, je l'espère de convivialité.

Echanger un regard, partager un sourire ou un simple moment de camaraderie, tous ces petits gestes simples du quotidien dont nous ne mesurons pas la valeur avant d'en être privés, doivent nous permettre maintenant d'appréhender la Vie autrement.

Avant d'aller plus en avant dans mes propos, il est une tradition à laquelle je ne saurais faillir : rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quittés, enlevés trop tôt à l'affection des leurs et à l'amitié de nous tous.

En leur mémoire, je vous demande de respecter un moment de recueillement.

† † † † † † † † † † † † † † † †

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à vous tous, élus Départementaux et Régionaux, qui depuis le début de cette crise sanitaire, il y a presque 2 ans maintenant, avez dû « **faire avec** » :

- Avec les protocoles sanitaires compliqués et changeants
- Avec les contraintes administratives et sportives qui en découlaient,
- Avec un calendrier sportif sans cesse revisité pour connaître 1 démarrage en juillet

- Avec des Championnats Régionaux supprimés et des Championnats de France réduits
- Avec la perte récurrente de licences,
- Avec des charges financières à assumer etc.

Mais, il a fallu, aussi « **faire sans** »,

- Sans vos secrétaires administratives réduites au télétravail,
- Sans vos bénévoles forcés au confinement,
- Sans communication en présentiel par la fermeture de vos bureaux
- Sans les recettes de vos animations sportives
- Sans vos réserves financières etc.

Crise difficile à gérer qui a pris beaucoup de votre énergie, engendrée des moments de doute voire de démotivation **mais** vous n'avez jamais baissés les bras, vous avez continué à naviguer à vue dans la voie qui était tracée : je vous en félicite.

Mes remerciements à Audrey HEINIGER, Marc NOGARET, Jean-Marie FABIE, Christian GRAMOND, Bruno PICAZO pour leur conseil et soutien, chacun à leur niveau.

Merci aux Membres des Commissions et à leurs Présidents : vos connaissances, vos compétences sont des forces de proposition très appréciées et appréciables.

Merci enfin à Emmanuelle, agent de l'ombre et Secrétaire administrative du CD82 pour les ¾ de son temps et du CRO pour le quart restant, dont les qualités professionnelles, relationnelles, sa disponibilité ne sont plus à vanter car connues et reconnues de tous.

Face à cette situation sanitaire difficile, les nombreux titres de Champions remportés par vos compétiteurs sur plusieurs manifestations de haut niveau, allant des Championnats de France aux Championnats du Monde, en passant par le Trophée des Villes, le Trophée des Pépites et les Masters Jeunes, nous ont apporté réconfort et espoir. Nous y reviendrons tout à l'heure et demain, nous recevrons certains d'entre eux.

Cette nouvelle année démarre avec deux événements remplis d'espoir pour la saison sportive :

- L'enthousiasme de vos compétiteurs à reprendre une licence. Vous avez pu le lire sur le relevé qui vous a été adressé : entre le 21 janvier 2022 et le 4 février 2021, à presque un an d'écart, vos comités ont saisi 50% de plus de licences. Gageons que cette situation se confirme avec une gestion de crise sanitaire qui s'annonce moins restrictive.

- Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, c'est avec plaisir que je salue l'arrivée parmi nous de Margot BLANCHARD, qui prendra ses fonctions en qualité de CTFR le 1^{er} février 2022 et à qui je laisse le soin de se présenter.

« Bonjour à tous, je suis Margot Blanchard, la nouvelle CTFR de la région. Pour me présenter brièvement, je suis titulaire d'un master en management du sport que j'ai effectué à l'Université de Toulouse ainsi que d'un BPJEPS judo.

L'essentiel de mon parcours se fait dans le monde du judo, j'ai commencé à la fédération lors de ma première année d'étude au service communication et ai continué pendant quelques années ponctuellement par la suite.

En 2019, j'ai rejoint la ligue Occitanie de Judo pour mon stage de fin d'étude où je travaillais sur le développement de la pratique et sur le lien avec les clubs pendant et après le premier confinement.

Je suis également bénévole, élue au sein de mon club et participe ponctuellement à la vie fédérale.

Aujourd'hui, je suis heureuse d'intégrer le monde la pétanque où j'espère pouvoir apporter un peu de mon expérience et travailler avec vous tous, pour un bon développement de la pratique ».

Merci, Margot et bienvenue parmi nous. Mmes et Mrs les élus ainsi que vos ETD, je compte sur vous pour accompagner et soutenir Margot dans la réalisation de son projet professionnel et sportif, au sein de notre Région.

Pour conclure mon intervention, j'ai cherché (et trouvé) sur Internet, une réflexion d'un illustre inconnu que je trouve très adaptée à la situation et dont je vous fais part :

« Tourne le dos au passé, regarde l'avenir et marche dans le présent ».

3) Approbation du PV de l'AG 2020 du 13 mars 2021 en visioconférence

Le compte rendu de l'AG ne soulève aucune remarque et est approuvée à l'unanimité.

○ Gilles ENJALBERT signale une mauvaise retranscription de ses propos dans le compte rendu du CODIR du 12/09/2021 à Capendu, page 3 paragraphe 3 « au sujet des élections au sein du CRO, Gilles ENJALBERT demande que toutes les expressions de votes à main levée soient respectées, y compris les votes contre » il fallait écrire et comprendre « au sujet des votes de décisions au sein du CRO, Gilles ENJALBERT demande ... ».

4) Rapport d'activités de la saison 2021, par Marc NOGARET, Secrétaire Général

L'année 2021 a été difficile pour le CRO, et en particulier pour le Bureau directeur et sa Présidente Marie-Madeleine CLAMENS. Difficile car nous avons dû adapter nos formations, nos compétitions, notre fonctionnement même, par rapport aux multiples protocoles sanitaires. Cette situation particulière a également impacté les Comités Départementaux et les Clubs. La première des conséquences en a été la baisse de licences, en effet si en 2020 nous en avions 56 045 en 2021 nous chutons à 45 434 soit – 15 000 par rapport à 2019. Tous les comités départementaux ont été impactés par cette baisse. Des licenciés se sont éloignés de leur club et les clubs n'ont pas assez sollicités leurs adhérents. L'absence de compétitions, concours officiels en particulier, de moments de convivialités, des incertitudes par rapport à l'avenir, la fermeture des boulodromes expliquent cette baisse qui touche toutes les catégories d'âge.

Pour la deuxième année consécutive nous avons dû annuler nos championnats régionaux traditionnels. L'Occitanie a conservé ses équipes attribuées aux championnats de France qui ont été maintenus par la FFPJP, en les répartissant entre les divers Comités Départementaux.

Nos championnats de clubs ont pu être organisés grâce au travail efficace de la Commission championnats et de son responsable Francis RICARD.

Les autres commissions ont fonctionné avec sérieux : la discipline dirigée par Christian DAIROU, les finances par Bruno PICAZO, l'arbitrage par Jean-Jacques VIDAL, le Jeu Provençal par Gilbert MARCON et l'ETR par Daniel MERCADIER.

Je tiens à rappeler que les commissions peuvent et doivent être force de propositions mais que ces dernières doivent être validées par le Comité Directeur.

De nombreux concours régionaux et nationaux ont été annulés. Nous devons remercier les clubs de : US Rabastens (65), La Pétanque Montastrucoise (31), Muret St Jean (31), Aubin Le Gua (12), Puy L'Evêque (46), Pétanque Pavienne (32), Pétanque St Gaudinoise (31), L'Union Sportive Revel (31), La Boule Bessieraine (31), La Passion JPP 30 (30) pour les régionaux et Montpellier (34), Balma (31) et Bagnols sur Cèze (30) pour les nationaux.

Je vous rappelle que les délégués désignés par le CRO, doivent transmettre le compte-rendu évaluatif de ces compétitions. Ce n'est pas toujours le cas ! Si nous voulons améliorer nos compétitions, ces documents sont indispensables pour un meilleur suivi. Il faudrait que les manifestations régionales, au niveau du calendrier, soient prioritaires par rapport aux concours nationaux, sauf si le Comité directeur valide cette concurrence.

Je tiens à souligner le travail considérable d'Audrey HEINIGER, notre Trésorière Générale. Les dotations attribuées aux clubs, les remboursements des frais, les factures nécessitent un suivi régulier. Nous avons cependant, des problèmes concernant les remboursements de frais, en particulier les frais d'hébergements et de restauration lorsqu'il y a des accompagnants ou des membres non élus. Le CRO n'est pas un tiroir-caisse. Les Comités doivent prendre en charge ce qui les concerne.

A souligner l'extraordinaire bilan sportif du Comité Régional concernant les championnats de France **(Annexe I)**

- TRIPLETTE PROMOTION : CHEVALIER Benoit / ZALIK Christophe / CORRAL Cyril (48)
- TRIPLETTE SENIORS : BARRE Fabien / NEXON Dylan / LAILLE Luc (09)
- TRIPLETTE CADETS : RENARD Naydjel / RENARD Sevan / FAJARDO Soizic (32)
- TRIPLETTE JEU PROV: PEDRAGOSA Thierry / PEDRAGOSA Patrick / CAZORLA Cédric (66)

De nombreux accessits ont été obtenus, ils seront notés sur le CR de cette Assemblée.

Nous avons l'honneur d'avoir un champion du Monde Jeune en la personne de Monsieur LAUGA-LAURET Dorian du CD 65.

- En CNC, sont champions de France 2021 COLOMIERS (31) en VETERAN et UCHAUD (30) en JEU PROVENCAL.
- En CRC, sont champions régionaux des clubs :
 - OPEN 1 : LAUNAGUET (31)
 - OPEN 2 : VALRAS (34)

- FEMININ : MANDUEL (30)
- BENJAMIN/MINIME : PRADES (66)
- CADET/JUNIOR : BOUILLARGUES (30)
- VETERAN : COLOMIERS (31)
- JEU PROVENÇAL : PORT VENDRES (66)

A souligner également les victoires de TOULOUSE (31) au Trophée des Villes, de l'équipe de la PJ MILLAU (12) aux Masters Jeunes, de l'OCCITANIE au Trophée des Pépites, de la LOZERE au Trophée de l'Avenir en Junior.

Trois championnats de France ont été organisés sur notre territoire. Il faut remercier les Comités organisateurs et leurs bénévoles. Il s'agit du CD 82 à MONTAUBAN (Doublette Mixte), du CD 66 à CABESTANY (Triplette Provençal) et du CD 34 à PALAVAS LES FLOTS (Triplette Féminin). Il est rappelé que le CRO n'intervient pas dans l'organisation et l'évaluation de ces compétitions. Il tient à souligner qu'il soutient les Comités qui ont eu le mérite de postuler à ces compétitions de haut niveau.

Enfin, après ces excellents résultats, autre très bonne nouvelle, le recrutement de notre CTRF en la personne de Melle BLANCHARD Margot, ce qui concrétise un projet validé par le Comité Directeur en 2019/2020.

Nous lui souhaitons la bienvenue en espérant que notre collaboration soit efficace au service de notre sport.

Je voudrais remercier Emmanuelle, notre secrétaire administrative pour son efficacité et ses compétences qui nous apporte beaucoup.

Pour finir, je vous souhaite une très bonne année 2022, santé, projet, famille, vie associative en espérant que nous retrouvions un fonctionnement apaisé et empli de certitudes.

Mis au vote, le rapport d'activités est validé à l'unanimité.

5) Présentation du compte de résultat 2021 par Audrey HEINIGER, Trésorière Générale (annexe 2)

Première année de gestion pour Audrey ce qui lui a permis une meilleure approche du fonctionnement du CRO et de ses commissions. Travail assez conséquent, surtout en fin d'année avec les CRC et ce, malgré une activité sportive et administrative réduite de moitié.

DECISION : les indemnités des CRC ne seront plus versées directement aux Clubs concernés mais à leurs Comités Départementaux d'appartenance, charge à ces derniers de les répartir entre les Clubs. Une facture détaillée, récapitulative les aidera dans les répartitions ; Les virements seront faits à l'issue des phases finales de chaque CRC, vétérans, jeu provençal, open et féminin.

Le bilan de la saison 2021 présente un excédent de 4911.53€.

- o Les dépenses pour un montant total de 167 357.34€ :
 - Les postes les plus importants, sont les compétitions pour 109 761.71€ dont plus de 100 000€ pour les CRC, toutes catégories (seule Région à avoir un budget si important), l'ETR pour 41043.83 et les charges de fonctionnement.
- o Les recettes pour un montant total de 172 267.87€.
 - Pour mémoire, en 2021, il n'y a pas eu d'appel aux affiliations auprès des Comités Départementaux. Le poste le plus important est la redevance sur les licences pour 154 556.50€. Nous n'avons eu aucune subvention (Région, ANS etc.).

6) Rapport des vérificateurs aux comptes par Paul FILBET

Paul FIBET (CD65) et Henri FACCIN (CD82) - remplaçant Mme Annie PESQUODOUX, souffrante – nos vérificateurs aux comptes, se sont retrouvés au siège du CRO à Montauban le samedi 15 janvier 2021 pour procéder à l'examen des pièces comptables et des documents bancaires. Ils furent reçus par Audrey HEINIGER, Trésorière Générale et Bruno PICAZO, Responsable de la Commission des finances.

Document joint en **Annexe 3.**

Mis au vote, le compte de résultat du CRO est validé à l'unanimité.

a) CR Commission d'arbitrage par Jean-Jacques VIDAL

La commission d'arbitrage est au point mort depuis presque deux ans maintenant. Arrivé en juillet 2019 à ce poste, il n'a pas encore eu le plaisir de « disputer » un Championnat Régional !

Notre Région compte 80 arbitres régionaux.

- Pour faciliter le fonctionnement de la C° d'arbitrage et une meilleure connaissance des uns et des autres au sein de la Région, la Commission va travailler sur sa restructuration avec un responsable dans chaque zone (sur le modèle du découpage de zones en CRC et de l'ETR) ;
- Il est à déplorer peu de comptes-rendus d'arbitrage sur les concours régionaux
- Examen d'arbitre Régional (pratique 2021) : les candidats qui avaient été reçu à la théorie en 2020 ont (enfin !) pu passer la pratique en 2021 ! Quatre candidats, un seul reçu.
- Session 2022 : 6 candidats dont 4 du CD34, 1 du CD09 et 1 du CD11 ; 1 personne en cours de formation. Examen 30 janvier à 9h à Perpignan.
- La désignation des arbitres sur les concours Régionaux sera faite courant février/mars.

Interventions :

- Serge MARTINEZ (65) exprime son mécontentement concernant la modification fin 2021 et début 2022 des conditions du tronc commun concernant la filière « arbitrage ». Quelle position pour les candidats qui ont passé la session en 2021 ?
- Jean-Jacques VIDAL (66) fait remarquer que nous parlons de « formation », mais avons-nous des formateurs en matière d'arbitrage ?
- Franck CLEMENT (82) regrette qu'il n'y ait pas d'évaluation de nos arbitres. Est-il normal que les tous frais (hébergement, restauration, déplacement etc.) d'un candidat à l'examen d'Arbitre National à Marseille soit en totalité à sa charge ?
- Marc NOGARET (12) souligne les disparités qui existent entre nos CD dans les indemnités d'arbitrage : une harmonisation serait souhaitable.
La sous-commission de discipline départementale d'arbitrage a vocation à intervenir pour une faute d'arbitrage. Ne serait-il pas préférable d'avoir une Commission d'évaluation d'arbitrage ?
- Francis RICARD (31) : quelle règle en matière de paiement de déplacement d'un arbitre départemental qui intervient sur une compétition de son département mais dont le domicile est différent du département où il est licencié ? Le domicile ? Le club ? Le comité d'appartenance ?
Après un tour de table, il ressort que le lieu du domicile prévaut au sein des Comités.
- Christian DAIROU (30) relève qu'en matière de discipline, les documents de rapports sont trop succincts. Ils gagneraient à être plus détaillés, actualisés avec les évolutions des sanctions (cartons jaunes etc.). Peut-être faudrait-il imposer que les rapports soient obligatoirement rédigés à l'aide d'un seul et même document informatique ?

b) CR Commission Compétitions par Francis RICARD (Annexe 4)

- Répartition des équipes aux Championnats Occitanie 2022 (Annexe 4 bis)
- Validation des Règlements Intérieurs des CRC
 - RI CRC Préambule / CRC Open / CRC Féminin / CRC Vétérans : tous ces Règlements Intérieurs et leurs modifications sont validés à l'unanimité.
 - RI CRC JP : la proposition de modifier le CRC JP en le passant de 24 à 32 équipes pour 2022 est validée à l'unanimité par le Comité Directeur. Budget en 2021, 15 323€ (environ 5000€ de plus)

A souligner l'aide du CRO aux déplacements des Clubs en CRC : le prix de référence du carburant pris en compte pour indemniser les Clubs participant aux CRC 2021 a été revalorisé à 1.65€, prix au-dessus de la moyenne du prix du carburant de la période concernée.

Ceci pour rappeler aux Clubs de notre Région, que l'Occitanie est la seule Région à apporter une aide financière aussi conséquente, déplacement, hébergement et restauration : peu de Clubs en ont conscience, c'est pourquoi nous avons souhaité que cela soit écrit.

- Attribution des sites de réception des Groupes de CRC

Un constat : nous avons moins de Clubs candidats à recevoir une journée de CRC que de réceptions à faire. Si cette situation perdurait, nous nous verrions contraints d'attribuer 2 voire 3 réceptions à un même Club ce qui engendrait des déplacements plus importants aux autres Clubs. Avec davantage de candidats, il serait plus facile de raccourcir les kms séparant les joueurs de leur Comité et le lieu de la rencontre.

Proposition : le Comité Départemental semble le mieux placé pour faire un état des lieux de la capacité de son ou de ses clubs à pouvoir ou non, recevoir. Au cas où le Club ne peut recevoir faute d'installation, son CD peut lui proposer un autre site proche. A la majorité du Comité Directeur (10 voix pour, 2 abstentions), cette proposition est validée. 2022 sera une année test.

- Lieux des phases finales CRC en 2022

- CRC JP les 24 & 25 septembre à Marvejols, (CD48)
- CRC Vétérans les 04 & 5 octobre à Montauban (CD82)
- CRC Open et féminin les 26 & 27 novembre à Labruguière (CD81)

✚ Jean-Marie FABIE (CD48) demande s'il est possible de déplacer la journée à 3 matchs du CRC JP des 25 & 26 juin qui se trouve en face du National de Mende (senior et féminin) pour ne pas porter préjudice à cette compétition ? A l'appui de cette demande, Jean-Marie argumente l'antériorité de cette compétition, le report d'une journée de CRC qui se trouvait en face d'un International dans le CD34.

- Réflexions : les dates des CRC JP ont été validées au mois de septembre 2021 (AG du Comité Directeur à Capendu) mais ce doublon n'a pas été évoqué ; un cas similaire avait été soulevé pour 2021 par un Club du CD30 et la demande avait été rejetée ; à ce jour, les calendriers 2022 des Comités Départementaux sont tous établis et publiés.

Quand la Commission Compétitions Régionale se réunit en septembre, il est fortement recommandé aux représentants des Comités départementaux de venir avec SON calendrier départemental pour un travail en commun et éviter ce problème.

Notre décision aujourd'hui dépasse la demande du CD48 pour adopter une règle commune à tous nos Départements : soit nous décidons de protéger des situations particulières soit nous décidons que les compétitions Régionales sont prioritaires.

Après un tour de table, le Comité Directeur, par 11 voix pour et 1 abstention, décide que la priorité doit être donnée aux CRC et Championnats Régionaux, le calendrier des CRC restera donc en l'état.

- Feuilles d'inscription CRC

- Les adresses mails des Clubs ont presque toutes été validées
- Chaque Club a reçu une fiche d'inscription au format Excel pour une inscription informatique (éviter des feuilles manuscrites parfois illisibles et sujettes à erreur). Merci de privilégier cette modalité.

- Spécificité

Par le jeu des montées et descentes, le Comité de l'Hérault aura 8 équipes en CRC1 en 2022 (aucun descendant mais des montants). De ce fait, les Clubs de ce département auront davantage de déplacements.

=> La prochaine réunion de la Commission Compétition est fixée au 12 mars 2022 à Capendu (CD11) le point principal de l'ordre du jour portera sur les CRC (composition des Groupes, réceptions etc.).

c) Jeu Provençal par Gilbert MARCON (voir Annexe 5)

Trophée Provençal triplète mixte devra être finalisé par un RI pour adapter le budget prévisionnel.

d) ETR par Daniel MERCADIER (voir Annexe 6)

Un constat : il est difficile de travailler sans informations fédérales, ces dernières arrivant au compte-goutte.

- Championnat Régional triplète jeune 2022 à Luzech : se pose la question de savoir si le swiss-system est maintenu. Si pas possible, nous reviendrons vers les groupes.
- Championnat de France triplète 2022 à Bourg Saint-Andéol (9 équipes à qualifier). Hébergement effectué grâce à l'intervention d'Alain DONNADIEU.
- Championnat Régional doublette est fixé aux 10 et 11 septembre 2022 dans le CD09 (lieu à déterminer). Les phases de groupe auront lieu les 24 & 25 septembre et les phases finales le 8 octobre.
- CRCJ à minima 4 équipes par catégorie en CDC pour présenter des équipes en CRC. Entente du même comité de 2 clubs maximum. Lieu à déterminer, dans le CD32. Le CD48 s'engage à présenter une équipe.

- CNCJ : règlement reçu début janvier 2022 (puis validé par le Congrès National de Belfort ... qui, comme chacun le sait, a été reporté en février 2022) avec un retour aux Ententes limitées à deux Clubs et un minimum de 4 équipes en CDC pour prétendre participer aux CRC Jeunes. Lieux : deux propositions, Douai (59) ou Saint-Pierre les Elbeuf (76).
- Formations 2022 en janvier et février. 6 centres de formation. Dates uniques dictées par la FD (concomitance de dates du championnat régional et de la formation du TC).
- Tronc Commun : 76 candidats dont 9 en recyclage
- Trophée des Pépites : aucune information à ce jour : sera-t-il reconduit ? Si oui, où ?
=> La prochaine réunion de l'ETR est fixée au 3 juin sur le Championnat Régional à Luzech (46).

e) Intervention de Christian DAIROU, Président de la Commission Discipline (voir Annexe 7)

Deux demandes de remises de peine ont été adressées à la Présidente :

- 1^{er} dossier du CD30 = après lecture des faits ayant entraîné la sanction, la remise de peine est rejetée à l'unanimité.
- 2^{ème} dossier du CD65 = conformément à l'article 29 du Code de discipline, la demande de remise de peine n'est pas recevable, la sanction relevant de la catégorie 7.

La présidente adressera un courrier AR aux demandeurs pour les informer de la décision votée.

f) Désignation des Présidents du jury sur Championnats Régionaux Occitanie 2022 (Voir Annexe 8)

g) Désignation des Délégués sur les concours Nationaux 2022 (Voir Annexe 9) & retour d'expériences sur les Nationaux (Voir Annexe 10)

○ Concernant le retour d'expérience sur les Nationaux : à titre exceptionnel et pour l'année 2022 exclusivement, le Comité Directeur valide la proposition que les candidats à cette matinée d'informations, interviendront en doublon avec un Délégué plus aguerris. Sa présence, déplacement, restauration et hébergement seront pris en charge par le CRO.

19h30 Fin des travaux du samedi

Dimanche 23 janvier 2022 - 8h

Reprise des travaux du Congrès Régional 2021

1) CR de la Commission des Finances par Bruno PICAZO (Voir Annexe 11)

• Nouvelles modalités de calcul d'affiliation

Il semblait important de respecter une certaine équité de cette affiliation en tenant compte du nombre de licences de chaque comité tout en préservant le budget actuel de 9000€. Après de multiples choix et calculs, la répartition des affiliations se présenterait ainsi pour 2022 :

Critères	Montant	Nbre CD
De 1 à 1000 licences	300€	1
De 1001 à 2000 licences	350 €	2
De 2001 à 3000 licences	500 €	3
De 3001 à 4000 licences	650 €	4
De 4001 à 7000 licences	800 €	1
Au-delà de 7001	1000€	2
	7 900€	

Pour cette année, augmenter la participation des licences n'est pas faisable car trop tardive mais il est possible d'envisager une affiliation linéaire plus basse et augmenter la participation sur les licences.

Décision : le Comité Directeur valide cette proposition pour 2022 avec 9 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

2) Présentation du budget prévisionnel 2022 par Audrey HEINIGER (Voir Annexe 12)

- a) Echéances 2022
 - Paiement affiliation 2022 => date butoir, 5 mars
 - Appel à cotisation sur les licences 2022 => 15 mars, 30 % ; 30 juin 30% et solde en octobre après réception des fiches financières fédérales

b) Propositions

- À la demande d'accorder une participation forfaitaire du CRO de 250€ aux clubs représentants l'Occitanie aux phases finales nationales CNCJP et CNCV (comme les jeunes).

Décision : le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité, pour 2022 et après.

- À la demande d'exonérer des droits d'inscription (50€) les clubs candidats à l'organisation d'un concours régional en 2022 **et** ayant maintenu l'organisation de leur concours régional en 2021.

Le Comité Directeur valide cette proposition à titre exceptionnel et uniquement pour 2022, par 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

- Une feuille de présence devra OBLIGATOIREMENT être établie lors des réunions des Commissions, feuille qui devra être ensuite adressée à Audrey et en copie au CRO.
- Congrès National à Evian : le principe des réservations hôtelières par le CRO pour l'ensemble des Comités Départementaux est reconduit ; les Comités seront prochainement consultés pour valider le besoin en chambres.
- Le Comité Directeur valide à l'unanimité, la proposition d'organiser le Congrès Régional 2022 au mois de janvier 2023. Le CD30 se porte candidat à son organisation.

4) Questions diverses

CD30 : Pose la question concernant les défraiements des présidents des Commissions, lors de l'AG.
Réponse : le CRO prend en charge la restauration et les déplacements des présidents de commissions convoqués, l'hébergement reste à la charge des Comités Départementaux.

CD 65 : A transmis à la Présidente la demande du Club de Lécussan d'organiser un concours Régional fin 2022 (ce Club a connu des incertitudes sur son devenir, après la démission du Président en place).
Demande acceptée à la majorité. Le calendrier 2022 sera complété en conséquence.

CD 82 : Soulève le problème de l'évaluation des arbitres et l'efficacité du Tronc commun pour l'arbitrage.

4) Signatures Convention Fédérale et contrat des travail de Margot BLANCHART



12h30 Fin des travaux suivi repas pris en commun

Le Secrétaire Général,
Marc NOGARET

Le Secrétaire-adjoint,
Christian GRAMOND

La Présidente,

Marie-Madeleine CLAMENS

SYNTHESES DES DECISIONS

Validées en Comité Directeur – janvier 2022

- Attribution des sites de réception des Groupes de CRC

Le Comité Départemental semble le mieux placé pour faire un état des lieux de la capacité de son ou de ses clubs à pouvoir ou non, recevoir. Au cas où le Club ne peut recevoir faute d'installation, son CD peut lui proposer un autre site proche.

Avec 10 voix pour et 2 abstentions, le Comité Directeur valide cette proposition, 2022 sera une année test.

- Calendrier Championnats Régionaux

Le Comité Directeur, par 11 voix pour et 1 abstention, décide que la priorité doit être donnée aux CRC et Championnats Régionaux.

- Modalités de calcul d'affiliation

Avec 9 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, le Comité Directeur valide la proposition ci-dessous, pour 2022.

Critères	Montant	Nbre CD
De 1 à 1000 licences	300€	1
De 1001 à 2000 licences	350 €	2
De 2001 à 3000 licences	500 €	3
De 3001 à 4000 licences	650 €	4
De 4001 à 7000 licences	800 €	1
Au-delà de 7001	1000€	2
	7 900€	

- Participation forfaitaire du CRO de 250€ aux clubs représentant l'Occitanie aux phases finales nationales CNCJP et CNCV (comme les jeunes).

Décision : le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité, pour 2022 et après.

- Exonération des droits d'inscription (50€), les clubs candidats à l'organisation d'un concours régional en 2022 **et** ayant maintenu l'organisation de leur concours régional en 2021.

Décision : avec 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention, le Comité Directeur valide cette proposition à titre exceptionnel et uniquement pour 2022.

- Le Comité Directeur valide à l'unanimité, l'organisation du Congrès Régional 2022 au mois de janvier 2023. *

Le Comité Départemental, par la voix de son Président, Alain DONNADIEU, se porte candidat à son organisation.

